Signature d’une convention de partenariat entre la HACA et son homologue de l’Union des Comores.

25 Mars 2019

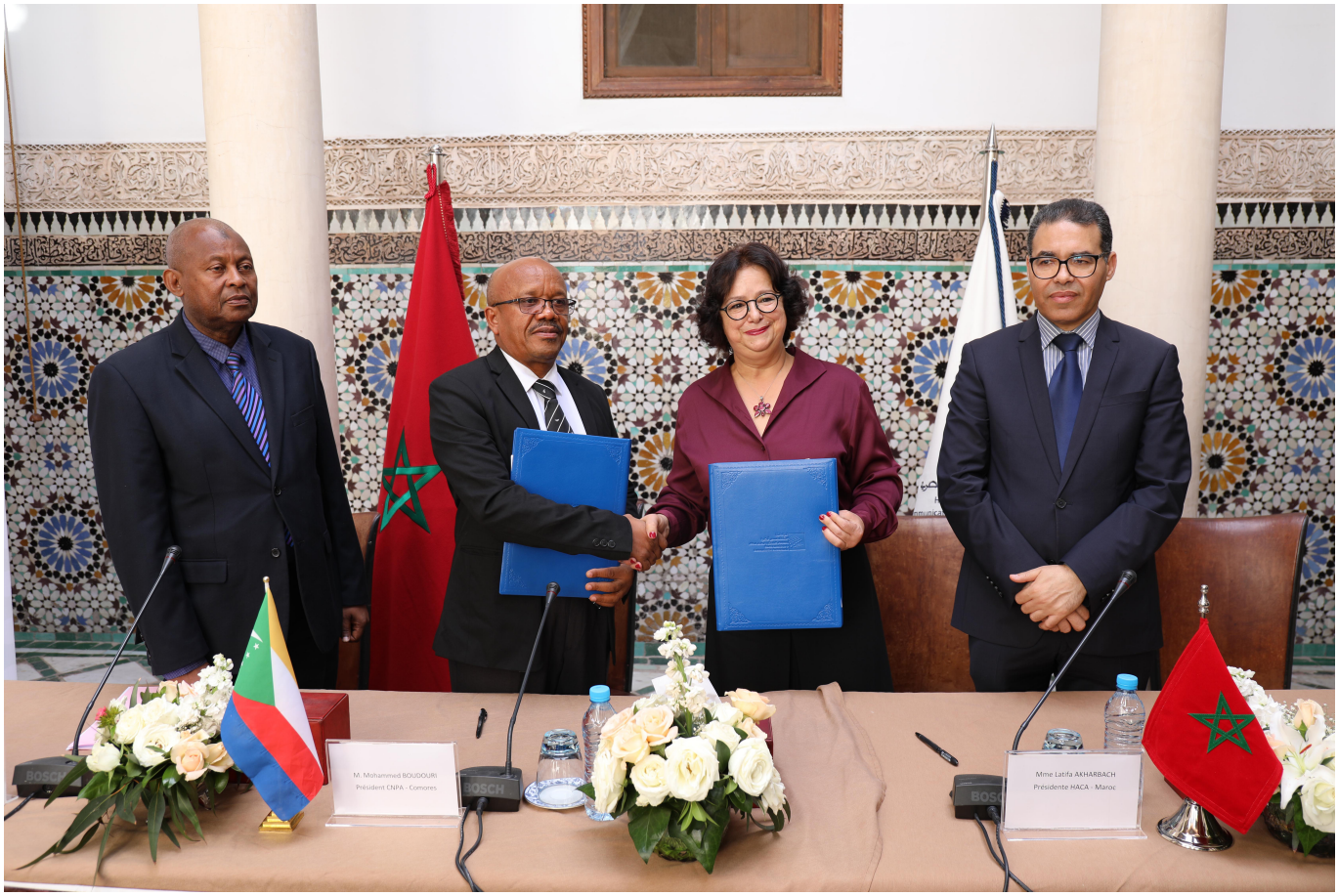

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, et le Président du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel (CNPA) de l'Union des Comores, M. Mohammed Boudouri, ont procédé, le lundi 25 mars à Marrakech, à la signature d'une convention de partenariat entre les deux institutions portant sur l'installation du système de monitoring des programmes audiovisuels développé par la HACA et dénommé "HACA Media Solutions" (HMS) au sein du régulateur comorien.

La signature de cette convention, étape clé de la coopération entre les deux institutions, fait suite à une mission d'audit effectuée par la Haute Autorité à Moroni en septembre 2018, et qui avait notamment permis de faire le point sur le paysage audiovisuel de l'archipel et sur les besoins du CNPA en matière d'équipements, espaces et ressources humaines pour en assurer un monitoring exhaustif et efficace.

Après l'installation du système, le CNPA sera en mesure d'assurer, à partir de son siège dans la capitale Moroni, le monitoring des programmes des médias émettant dans cette ville, chef-lieu de l'île Ngazidja, ainsi que ceux émettant dans les deux autres îles de l'Union, Mohéli et Ndzouani, soit un total de 18 services audiovisuels.

Installé auprès de neuf instances de régulation : HCC Tchad (2011), CSA Belgique (2011), HAPA Mauritanie (2013), CNRA Sénégal (2014), HAICA Tunisie (2014), HAAC Bénin (2014), CSC Niger (2016), HAAC Togo (2018) et HAC Mali (2019), HMS est, aujourd'hui, un outil de régulation

audiovisuelle de référence sur le continent .

Il est à signaler que les relations de la HACA avec le régulateur médias comorien sont marquées par une grande convergence entre les deux institutions en ce qui concerne les bénéfices mutuels de la coopération Sud-Sud et du partage d'expériences notamment dans le domaine médiatique qui connait de profondes mutations dûes essentiellement à l'accélération technologique. Les deux instances ont également développé leur concertation au sein du Réseau des Instances Africaines de régulation de la Communication regroupant 34 instances du continent dont la HACA a été élue à l’unanimité à la Vice-Présidence lors de la dernière Conférence des Instances de Régulation de Communication d’Afrique (CIRCAF) tenue à Yaoundé en décembre 2018.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B